

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS ET DES  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DEL2023\_020**

**BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITÉ  
INTERCOMMUNALE DE TILLY-SUR-SEULLES  
AFFECTATION DE RÉSULTAT 2022**

Séance du 13 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 13 avril à 18h, les membres du conseil communautaire de la communauté de communes de Seules Terre et Mer se sont réunis à la salle polyvalente de Villiers le Sec située rue Paul Champenois à Creully-sur-Seules. La convocation, l'ordre du jour et la note de synthèse ont été adressés aux conseillers communautaires le vendredi 7 avril 2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés au siège de la communauté de communes le vendredi 7 avril 2023.

Nombre de conseillers communautaires		
En exercice	Présents	Participants au vote
44	33	43
Le quorum étant atteint, la séance peut valablement se tenir		

VOTE
<b>A L'UNANIMITÉ</b>
Pour : 43
Contre : 0
Abstention : 0

Sont présents les Conseillers communautaires suivants :  
*Dominique ANGOT, Nadine BACA, Marie-France BOUVET-PENARD, Didier COUILLARD, Alain COUZIN, Vincent DAUCHY, Hubert DELALANDE, Pierre de PONCINS, Jean DUVAL, Sandrine GARCON, Véronique GAUMERD, Philippe GAUTIER, Christian GUESDON, Patrick LAVARDE, Sylvie LE BUGLE, Gwenaëlle LECONTE, Gérard LECOQ, Lysiane LEDUC DRÉAN, Sylviane LEFEVRE, Guillaume LEMENAGER, Daniel LEMOUSSU, Gérard MARCIA, Yohan MORICE (suppléant de André MARIE), Philippe ONILLON, Colette ORIEULT, Thierry OZENNE, Alain PAYSANT, Hervé RICHARD, Alain SCRIBE, Gilles TABOUREL, Agnès THOMASSET, Jean-Luc VERET, Richard VILLECHENON*

Ont donné pouvoir :

*Christelle CROCOMO a donné pouvoir à Gwenaëlle LECONTE*  
*Marcel DUBOIS a donné pouvoir à Alain SCRIBE*  
*Stéphane JACQUET a donné pouvoir à Vincent DAUCHY*  
*Marie-Claire LAURENCE a donné pouvoir à Richard VILLECHENON*  
*Daniel LECOURT a donné pouvoir à Véronique GAUMERD*  
*Daniel LESERVOISIER a donné pouvoir à Didier COUILLARD*  
*Gérard LEU a donné pouvoir à Agnès THOMASSET*  
*Cyrille ROSELLO de MOLINER a donné pouvoir à Hubert DELALANDE*  
*Virginie SARTORIO a donné pouvoir à Alain COUZIN*  
*Geneviève SIRISER a donné pouvoir à Thierry OZENNE*

Le Conseil communautaire a nommé Gwenaëlle LECONTE secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du Conseil Communautaire de la communauté de communes Seules Terre et Mer du 16 février 2023 est adopté à l'unanimité.

**DEL2023\_020 : BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITÉ INTERCOMMUNALE DE TILLY-SUR-SEULLES : AFFECTATION DE RÉSULTAT 2022**

- Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2311-5,
- Vu la délibération n°DEL2023\_019 du 13 avril 2023 approuvant le compte administratif,
- Vu les documents mis à disposition,
- Vu l'avis favorable de la commission finances et mutualisation en date du 3 avril 2023,
- Vu l'avis favorable du Bureau.

Considérant qu'il est proposé d'affecter les résultats de la manière suivante :

- 26 700,79 € en section de fonctionnement
- le report du résultat d'investissement de – 370 070,30 €

**Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'UNANIMITÉ :**

**DECIDE** de l'affectation de résultat 2022 de la manière suivante :

- **26 700,79 € en section de fonctionnement**
- **le report du résultat d'investissement de – 370 070,30 €**

**AUTORISE** le Président ou son représentant à signer tous documents nécessaires.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme,



Le PRÉSIDENT

Thierry OZENNE

*La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication, de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet des recours suivants :*

- Recours administratif gracieux auprès du Président Seules Terre et Mer
- Recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN